



RENCONTRE DU 3 DECEMBRE 2021 AVEC LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SECURITE CIVILE

De l'actualité au sous-effectif chronique.

Pour la DGSCGC : Messieurs THIRION, KIHLE et JUGGERY

Pour la CGT : DELAVOUX-GURRUCHAGA

En introduction le DG souligne que ses services sont à l'écoute, pragmatiques et constructifs, que nombreux sujets ont avancé, surcotisation, prime de feu, ont apprécié les échanges et la contribution CGT lors de l'observatoire. Il a en tête les problématiques sur les conditions de travail.

Pour la CGT, certaines choses ont avancé, prime de feu, surcotisation... mais rien ne s'est concrétisé sans rapport de force, d'autres sujets bien plus complexes sont toujours en souffrance et nourrissent une forte attente.

Nous listons certains des courriers restés sans réponse :

- la NBI : <https://www.cgtdessdis.com/nbi-accueil-courrier-a-la-dgscgc-le-12-mars-2021/>
- le nombre de SPV : <https://www.cgtdessdis.com/sapeurs-pompiers-volontaires-mais-combien-sont-ils-communiqués-du-26-mai-2021/>
- le dénombrement des décès des agents de la Sécurité Civile
- des demandes de rapports: <https://www.cgtdessdis.com/prendre-des-nouvelles/>

DG : nous sommes une petite structure de 300 personnes face à de nombreux représentants syndicaux qui nous sollicitent régulièrement par écrit. Nous avons du mal à suivre, et mieux vaut tard répondre que mal répondre. Vous êtes sévère avec la loi Matras, qui nous a donné beaucoup de boulot.

Nous demandons à ce que la corporation se saisisse de l'opportunité de la loi adoptée le 24 novembre pour réviser les restrictions médicales dans certains métiers, et concrétiser la révision de l'arrêté du 6 mai 2000. Qu'enfin les agents aient une lecture cohérente sur tout le territoire. DG : staff médical renouvelé, ajustement du SIGYCOP.

Le calendrier de la 3ème dose semble intenable pour les SP, de plus elle ne coule pas de source pour tous ceux qui ont eu les 2èmes, des impacts sont envisageables.

DG : on peut dépasser les 2256 heures....

Dans notre corporation, il y a peu de règles, et vous proposez dès qu'il y a un problème de s'en affranchir, les SIS ont déjà du mal avec les rares qui existent...

Nous critiquons les outils statistiques de la DG qui ne rendent qu'une image imparfaite de la réalité du terrain, le nombre de SPV (contestable) ne dit rien de la disponibilité ni des compétences, ni de leur répartition.



De 1992 à 2019 on s'est « débarrassé » d'opérations diverses (par facturation ou privatisation des missions), environ 1 million d'interventions mais nous avons en eu + 3 millions en SAP.

Ni la diminution de la carence ambulancière, ni les 12 gestes ne résolvent la question de l'augmentation du délai moyen de présentation du 1er engin. Dans les autres pays industrialisés c'est le principal outil d'évaluation. En France il n'y a pas d'objectif légal en matière de délai !!! Il faut s'en remettre au fait que le service fera son maximum !!! + 2 minutes entre 2012 et 2020 !!!

Nos dirigeants évaluent l'efficacité du service en mesurant le temps passé en intervention, la même logique voudrait que lorsqu'on ne fait pas la guerre on dissout l'armée... Il y a un consensus sur le réchauffement climatique et l'augmentation du risque feu de forêts et pourtant -1000 CCF entre 2006 et 2020.

Il y a de vraies inquiétudes sur le potentiel opérationnel et de fait le service public rendu aux citoyens, notre système est en train de s'effondrer, et nous n'avons pas pris sur la crise de l'hôpital qui nous frappe aussi.

Les chiffres des concours actuels et passés interrogent sur l'attractivité de notre métier, la diminution du temps de travail, la rémunération, le contenu de travail, doivent être débattus. Il faut sonder les 1500 lauréats du dernier concours qui n'ont pas été recrutés pour identifier les freins, faire des concours plus rapprochés et des listes plus courtes.

DG : la problématique territoriale, devons accepter ça, mais il faut être attentif dans un certain nombre de territoires, les départements de taille intermédiaire sont les plus touchés. La DG fait l'inventaire de tous les sites français où les canadiens peuvent intervenir. L'attractivité de la mission est importante et nous partageons qu'il faut raccourcir les délais des concours.